RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 02683
Numéro SIREN : 438 043 366
Nom ou dénomination : DOMO PLUS

Ce dépôt a été enregistré le 28/08/2018 sous le numéro de dépôt 33062

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°33062 en date du 28/08/2018

Exemplaire
GRANT THORNTON

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Grant Thornton
Commissaires aux comptes
44 quai Charles de Gaulle 6 CS 60095
69463 Lyon cedex 06

Extentis Audit
Commissaires aux comptes
88 rue de Courcelles
75008 Paris

DOMO PLUS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 500 000 €
2 Place des Hauts Tilliers
92230 Gennevilliers

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

DOMO PLUS SAS
Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DOMO PLUS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les fonds commerciaux figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités décrites dans la note « Immobilisations incorporelles » du paragraphe « II. Méthodes d'évaluation » de l'annexe aux états financiers. Nos travaux ont consisté à apprécier les éléments pris en considération pour estimer la valeur d'inventaire de ces fonds commerciaux. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le bien-fondé de l'approche retenue ainsi que la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et

recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon et Paris, le 14 mai 2018

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Robert Dambo
Associé

Extentis Audit

Jean Luc Guedj
Associé

Bilan Actif

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	210 961	209 816	1 145	4 157
Fonds commercial	572 119		572 119	572 119
Autres immobilisations incorporelles	1 773	474	1 299	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	**784 853**	**210 290**	**574 563**	**576 276**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	520 612	241 925	278 686	290 179
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	**520 612**	**241 925**	**278 686**	**290 179**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	90 000	90 000		
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	3 796		3 796	3 796
Autres immobilisations financières	42 002		42 002	41 536
TOTAL immobilisations financières :	**135 798**	**90 000**	**45 798**	**45 332**
ACTIF IMMOBILISÉ	**1 441 263**	**542 215**	**899 048**	**911 788**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	442 900	37 112	405 787	476 913
TOTAL stocks et en-cours :	**442 900**	**37 112**	**405 787**	**476 913**
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	2 140 617	59 342	2 081 276	2 185 572
Autres créances	1 121 939		1 121 939	338 245
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	**3 262 557**	**59 342**	**3 203 215**	**2 523 817**
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance	690 075		690 075	1 256 668
	186 212		186 212	194 406
TOTAL disponibilités et divers :	**876 287**		**876 287**	**1 451 074**
ACTIF CIRCULANT	**4 581 743**	**96 454**	**4 485 289**	**4 451 804**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	**6 023 006**	**638 669**	**5 384 337**	**5 363 592**

© Sage

Bilan Passif

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES			Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel	dont versé	500 000	500 000	500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence			
Réserve légale			50 000	50 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			1 840 473	1 840 473
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice			1 132 835	1 232 352
	TOTAL situation nette :		**3 523 308**	**3 622 825**
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
	CAPITAUX PROPRES		**3 523 308**	**3 622 825**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
	AUTRES FONDS PROPRES			
Provisions pour risques				10 000
Provisions pour charges				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			**10 000**
DETTES FINANCIÈRES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			68 291	66 996
Emprunts et dettes financières divers				700
	TOTAL dettes financières :		**68 291**	**67 696**
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS				
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			826 800	806 206
Dettes fiscales et sociales			689 099	584 805
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			23 755	2 160
	TOTAL dettes diverses :		**1 539 653**	**1 393 170**
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE			253 085	269 901
	DETTES		**1 861 029**	**1 730 767**
Ecarts de conversion passif				
	TOTAL GÉNÉRAL		**5 384 337**	**5 363 592**

© Sage

Compte de Résultat (Première Partie)

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises	3 856 882	19 431	3 876 313	3 149 150
Production vendue de biens				
Production vendue de services	6 128 228	1 227	6 129 454	6 436 209
Chiffres d'affaires nets	**9 985 110**	**20 657**	**10 005 767**	**9 585 359**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			188 236	221 227
Autres produits			13 075	8 956
PRODUITS D'EXPLOITATION			**10 207 078**	**9 815 542**
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			3 288 392	3 361 303
Variation de stock de marchandises			80 411	(89 680)
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			2 998 022	2 975 806
TOTAL charges externes :			**6 366 825**	**6 247 429**
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			119 797	96 161
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 243 052	964 140
Charges sociales			571 164	451 573
TOTAL charges de personnel :			**1 814 216**	**1 415 713**
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			70 986	63 510
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			96 454	112 112
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			**167 439**	**175 622**
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			53 365	20 880
CHARGES D'EXPLOITATION			**8 521 642**	**7 955 804**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**1 685 435**	**1 859 738**

© Sage

Compte de Résultat (Seconde Partie)

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 685 435**	**1 859 738**
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	2 698	5 822
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	58 618	59 942
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	61 316	**65 764**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	70 573	72 347
Différences négatives de change		79
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	70 573	**72 426**
RÉSULTAT FINANCIER	**(9 257)**	**(6 662)**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**1 676 179**	**1 853 076**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	26 000	152 380
Reprises sur provisions et transferts de charges	10 000	
	36 000	**152 380**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 170	9 642
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	208	142 771
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		10 000
	10 378	**162 412**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**25 622**	**(10 032)**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	568 966	610 692
TOTAL DES PRODUITS	**10 304 394**	**10 033 686**
TOTAL DES CHARGES	**9 171 559**	**8 801 334**
BÉNÉFICE OU PERTE	**1 132 835**	**1 232 352**

© Sage

Annexe

© Sage

Annexes
aux comptes de l'exercice clos
Le 31 décembre 2017

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 5 384 337 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat bénéficiaire de 1 132 834.85 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

(1) Seuls les éléments significatifs et applicables ont été pris en considération.

I. - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le PCG 2014 règlement A.N.C. n° 2014-03 du 05 juin 2014 mais également de l'ANC 2015-06 et 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

I.I. – METHODES D'EVALUATION

A/ - Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

- Fonds de commerce

Au bilan figure deux fonds de commerce de 172 119,20 euros acquis le 12/09/2001 et de 400 000 euros acquis le 31/01/2014.

L'application du règlement de l'ANC n° 2015-06 n'a pas eu d'impact sur l'évaluation ultérieure des fonds de commerce. L'analyse a en effet confirmé une durée d'utilisation non limitée pour ces actifs. En l'espèce, les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les fonds commerciaux figurant à l'actif ne remplissent pas les conditions pour être amortis, notamment en raison de leur caractère fongible, de l'absence d'échéance quant à la durée d'exploitation et de l'impossibilité d'un suivi distinct dans le temps en raison de leur dilution avec des fonds commerciaux générés en interne. Afin de maintenir leur juste valeur, les fonds commerciaux font donc l'objet de tests de dépréciation. Les tests de dépréciation sont réalisés chaque année à la clôture de l'exercice, même en l'absence d'indice de perte de valeur, par rapport à la valeur d'usage.

Au regard des critères inhérents à l'utilisation des fonds commerciaux, l'analyse effectuée par la société confirme une durée d'utilisation illimitée pour ces actifs.
Des tests de dépréciation sont réalisés en regroupant les fonds commerciaux par groupe d'actifs (Unités Génératrices de Trésorerie : UGT) lorsque l'analyse a mis en évidence leur fongibilité (suivi et gestion groupée des fonds commerciaux).

A la clôture de chaque exercice, la valeur nette comptable des UGT ainsi identifiées est comparée à la valeur d'usage déterminée à partir des flux nets de trésorerie actualisés même en l'absence d'indice de perte de valeur.

B / - Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

C / - Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Nature des biens	Durée
Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Brevets	**07 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 06 à 10 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**12 ans**
Matériel et outillage industriels	**05 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 06 à 10 ans**
Matériel de transport	**04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

D/ - Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

E/ - **Stocks**

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti" pour les matériels et au coût moyen pondéré pour les pièces détachées et les consommables.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

	Valeur brute	Valeur nette
Stock Hard	158 138.58	124 083.17
Stock Soft	284 760.96	281 704.13

F/ - **Créances et des dettes**

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

G/ - **Crédits-bails adossés**

Il existe un décalage entre la date de départ du contrat client et la mise en place effective du crédit-bail.
Pour rattacher la charge au produit, une provision pour facture non parvenue est constituée pour la différence entre la date de livraison et la facturation du crédit-bail.
Au 31/12/2017, les provisions pour factures non parvenues sur les crédits-bails adossés s'élèvent à 138 440 euros T.T.C.

I.II. – FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

I.III. – COMPARABILITE DES EXERCICES

L'exercice clos le 31 décembre 2017 est parfaitement comparable au précédent.

I.IV. – INTEGRATION FISCALE

La société DOMOPLUS est intégrée fiscalement depuis le 01 janvier 2015.

La société tête de groupe étant la société KODEN S.A.S., la charge d'I.S. est comptabilisée dans les comptes de DOMOPLUS comme si elle n'était pas intégrée.

I.V. – CREDIT IMPOTS COMPETITIVITE EMPLOI

La société a comptabilisé un C.I.C.E. au titre de l'exercice s'élevant à la somme de : 19 610 euros, enregistré au crédit du compte 649000 conformément à l'avis de l'A.N.C.
Ce crédit d'impôt est utilisé pour le développement des formations.

I.VI. – ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les obligations légales de versement d'indemnités de départ à la retraite et autres engagements à long terme ne sont pas enregistrées dans nos comptes. Le montant des IDR calculé s'élève à 54 644.37 pour l'année 2017.

Les critères ci-dessous ont été retenus pour les calculs :

- taux d'actualisation : 2.10 %,
- taux de rotation du personnel : faible,
- âge conventionnel de départ : 62-67 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- convention collective : bureautique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 2%.
- table de mortalité : INSEE 2017

I.VII. – EVENEMENTS POST CLOTURE

Il n'y a pas d'évènement post clôture.

Immobilisations

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	779 766		5 088
TOTAL immobilisations incorporelles :	**779 766**		**5 088**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	188 084		29 917
Matériel de transport	366		483
Matériel de bureau, informatique et mobilier	280 013		22 500
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	**468 463**		**52 900**
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	90 000		
Autres titres immobilisés	3 796		
Prêts et autres immobilisations financières	41 536		466
TOTAL immobilisations financières :	**135 332**		**466**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 383 560**		**58 453**

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			784 853	
TOTAL immobilisations incorporelles :			**784 853**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			218 001	
Matériel de transport		751	98	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			302 513	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		**751**	**520 612**	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			90 000	
Autres titres immobilisés			3 796	
Prêts et autres immo. financières			42 002	
TOTAL immobilisations financières :			**135 798**	
TOTAL GÉNÉRAL		**751**	**1 441 263**	

© Sage

Amortissements

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établ. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	203 489	6 800		210 290
TOTAL immobilisations incorporelles :	**203 489**	**6 800**		**210 290**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	32 279	20 775		53 054
Matériel de transport	366	275	543	98
Mat. de bureau, informatique et mobil.	145 639	43 135		188 774
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	**178 283**	**64 185**	**543**	**241 925**
TOTAL GÉNÉRAL	**381 772**	**70 986**	**543**	**452 215**

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	6 800		
TOTAL immobilisations incorporelles :	**6 800**		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	20 775		
Matériel de transport	275		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	43 135		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	**64 185**		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	**70 986**		

© Sage

Amortissements (suite)

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		
TOTAL GÉNÉRAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

© Sage

Fonds Commercial

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
DESK	172 119			172 119	
DEBUCY	400 000			400 000	
TOTAL	572 119			572 119	

RAPPEL : Fonds commercial	572 119

© Sage

Provisions Inscrites au Bilan

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	10 000		10 000	
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	**10 000**		**10 000**	
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	90 000			90 000
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	46 397	37 112	46 397	37 112
Provisions sur comptes clients	65 715	59 342	65 715	59 342
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	**202 112**	**96 454**	**112 112**	**186 454**
TOTAL GÉNÉRAL	**212 112**	**96 454**	**122 112**	**186 454**

© Sage

État des Échéances des Créances et Dettes

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	42 002		42 002
TOTAL de l'actif immobilisé :	**42 002**		**42 002**
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	3 269		3 269
Autres créances clients	2 137 348	2 071 082	66 266
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	53 421	53 421	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	31 436	31 436	
État - Divers			
Groupe et associés	866 434	866 434	
Débiteurs divers	170 648	170 648	
TOTAL de l'actif circulant :	**3 262 557**	**3 193 022**	**69 535**
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	186 212	186 212	
TOTAL GÉNÉRAL	**3 490 771**	**3 379 234**	**111 537**

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	68 291	1 747	66 544	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	826 800	826 800		
Personnel et comptes rattachés	181 063	181 063		
Sécurité sociale et autres organismes	173 967	173 967		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	277 652	277 652		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	56 416	56 416		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	23 755	23 755		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	253 085	253 085		
TOTAL GÉNÉRAL	**1 861 029**	**1 794 485**	**66 544**	

© Sage

Charges à Payer

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 093
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	273 987
Dettes fiscales et sociales	320 555
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	1 747
Autres dettes	23 755
TOTAL	**621 137**

© Sage

Produits à Recevoir

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	609 889
Personnel	
Organismes sociaux	
État	31 436
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	170 648
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	811 973

Charges et Produits Constatés d'Avance

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	186 212	253 085
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	**186 212**	**253 085**

© Sage

Crédit-Bail

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				3 736 263	3 736 263
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs				1 538 202	1 538 202
- dotations de l'exercice				640 593	640 593
TOTAL				**1 557 468**	**1 557 468**

REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs				1 779 337	1 779 337
- dotations de l'exercice				664 593	664 593
TOTAL				**2 443 930**	**2 443 930**

REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				593 516	593 516
- à plus d'un an et cinq ans au plus				848 524	848 524
- à plus de cinq ans					
TOTAL				**1 442 040**	**1 442 040**

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus				1 091	1 091
- à plus d'un an et cinq ans au plus				30 649	30 649
- à plus de cinq ans					
TOTAL				**31 739**	**31 739**

Mont. pris en charge dans l'exercice				664 398	664 398

Rappel : Redevance de crédit bail	664 398

© Sage

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	3 876 313
VENTES DE SERVICES	6 129 454
TOTAL	10 005 767

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
TOTAL	

© Sage

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

REPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 676 179	558 726
Résultat exceptionnel (hors participation)	25 622	8 541
Résultat comptable (hors participation)	1 701 801	567 267

© Sage

Effectif Moyen

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	16	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
TOTAL	**23**	

© Sage

Composition du Capital Social

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	5000	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5000	100

© Sage

Engagements Financiers

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	54 644
Autres engagements donnés :	1 473 779
CREDITS BAIL	
TOTAL	**1 528 424**

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	

© Sage

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

DOMO PLUS

Période du 01/01/17 au 31/12/17
Edition du 27/04/18
Tenue de compte

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
KODEN	S.A.S.	35 720 645	PARIS 8

© Sage

"DOMO PLUS"
Société par Actions Simplifiée au capital de 500.000 €
Siège social : GENNEVILLIERS (92230)
2 place des Hauts Tilliers – Parc des Barbanniers
438 043 366 RCS NANTERRE

Ci-après la "Société"

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

PROCES-VERBAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf juin,

Au siège social de la Société sis à Gennevilliers (92230) – 2 place des Hauts Tilliers,

La société Koden, société par actions simplifiée au capital de 35.589.089,23 €, dont le siège social est situé à Paris (75008) – 143 boulevard Haussmann, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 807 501 150, représentée par son Président, Monsieur Pascal Labrue,

Associée Unique de la Société,

APRES AVOIR DECLARE ET CONSTATE :

(i) que Monsieur Frédéric Dubessey, en sa qualité de Président de la Société, a établi les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé,

(ii) que tous les documents nécessaires à l'établissement de leur rapport dans le cadre de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été communiqués aux sociétés Fiduciaire d'Audit et de Consolidation et Grant Thornton, co-commissaires aux comptes titulaires de la Société,

(iii) qu'en sa qualité d'Associée Unique, elle dispose du rapport de gestion du Président et des rapports des co-commissaires aux Comptes titulaires,

(iv) que les sociétés Fiduciaire d'Audit et de Consolidation et Grant Thornton, co-commissaires aux Comptes titulaires de la Société, ont été régulièrement convoquées en application des dispositions de l'article L.823-17 du Code de commerce,

(v) et que les société Fiduciaire d'Audit et de Consolidation et Grant Thornton, co-commissaires aux Comptes titulaires de la Société, sont absentes et excusées.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR CI-APRES :

1. présentation du rapport de gestion du Président ;
2. présentation du rapport des co-commissaires aux comptes titulaires sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
3. présentation des rapports spéciaux des co-commissaires aux Comptes titulaires sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
4. approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
5. affectation des résultats de cet exercice ;
6. quitus à donner au Président ;
7. approbation des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;

8. augmentation du capital social, pour un montant maximum égal à 3% du capital social après augmentation, par émission d'actions de numéraire réservée aux salariés de la Société en application des dispositions de l'alinéa 2 de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce ;
9. délégation de pouvoirs à donner en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président et des rapports des co-commissaires aux comptes titulaires, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés se traduisant par un bénéfice de 1.132.835 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Associée Unique prend acte de l'absence d'autres charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

L'Associée Unique approuve le montant des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles (art. 39-4 du Code Général des Impôts), lequel s'est élevé à la somme de 15.364 € au cours de l'exercice écoulé ainsi que l'impôt supporté à ce titre par la Société.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 1.132.835 €, comme suit :

Résultat distribuable : .....1.132.835 €
Dont bénéfice de l'exercice : ...1.132.835 €
Et poste "Report à nouveau" : .....0 €

Affectation :
- ✓ A titre de dividendes .....1.132.835 €
  Soit 226.57 € / action
- ✓ Au poste "Report à nouveau" .....0 €
- ✓ Au poste "Autres réserves".....0 €

1.132.835 €

Le poste "Report à nouveau" s'établira par conséquent à 0 €.
Le poste "Autres réserves" s'établira par conséquent à 1.840.473 €.

Le dividende est mis en paiement au siège social de la Société à compter de la date de la présente Assemblée.

Rappel des dividendes distribués

L'Associée Unique prend acte des dividendes distribués au cours de ces trois derniers exercices et du montant des revenus éligibles et non éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code Général des Impôts :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2014	Néant	-	-
2015	1.423.252 €	-	-
2016	1.232.352 €	-	-

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

TROISIEME DECISION

En conséquence, l'Associée Unique donne au Président en fonction au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

QUATRIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir entendu la lecture du rapport du Président établi dans le cadre de l'application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce et des rapports spéciaux des co-commissaires aux comptes titulaires, déclare approuver les conclusions desdits rapports.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

CINQUIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, décide, en application des dispositions des articles L. 225-129-6 et L. 225-138-1 du Code de commerce, de ne pas procéder à une augmentation du capital social, pour un montant maximum égal à 3% du capital social après augmentation, par l'émission d'actions de numéraire à libérer intégralement en numéraire, par versement d'espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société, cette augmentation de capital étant réservée aux salariés adhérents du plan d'épargne d'entreprise de la Société dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

L'Associée Unique décide par conséquent de ne pas décider la suppression son droit préférentiel de souscription aux actions nouvelles à émettre au profit des salariés de la Société ayant la qualité d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise (PEE) de la Société établi en commun par la Société et les sociétés françaises ou étrangères qui lui sont liées au sens de l'article L. 3344-1 du Code du travail et de l'article L. 233-16 du Code de commerce et qui remplissent, en outre, les conditions éventuellement fixées par le Président dans les conditions prévues aux articles L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-18 et suivants du Code du travail.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

SIXIEME DECISION

En conséquence des décisions prises ci-dessus, l'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

*

* *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée Unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'Associée Unique.

L'Associée Unique
La société Koden
Représentée par son Président Monsieur Pascal Labrue

Le Président
Monsieur Frédéric Dubessey